

ÉCOQUARTIER DE LORETTE



© Droits réservés



© Droits réservés

L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Les espaces verts de l'écoquartier ont été pensés afin de préserver la faune et la flore, et d'inscrire le quartier dans la continuité de la trame verte et bleue de la ville. Cette trame vise à protéger la biodiversité en stoppant le fractionnement du paysage. Elle doit permettre aux espèces animales de se déplacer, se nourrir et aussi se reproduire en toute sécurité.

COMMENT PRÉSERVER LA CONTINUITÉ PAYSAGÈRE ?

En offrant des habitats pour les espèces : hôtels à insectes, nichoirs pour oiseaux, nichoirs pour chauve-souris, pierriers...

En choisissant des plantes mellifères, ces végétaux qui donnent une bonne production de nectar et de pollen.

En plantant une palette végétale complète sur trois strates, avec des essences locales diversifiées.

La diversité d'essences permet d'attirer un maximum d'espèces animales et d'insectes, qui n'ont pas tous le même habitat et ne vivent pas tous au même niveau. La plantation en strates offre un habitat au plus grand nombre d'espèces. Chaque espace vert est composé d'herbes, de fleurs et de mousses, de buissons et d'arbustes et enfin d'arbres.

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE SERA LA NORME À LORETTE.

Cette méthode communale d'entretien des espaces verts plébiscite des modes de gestion plus proches de la nature et plus respectueux de l'environnement, en tenant compte des spécificités de chaque site.

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Adaptée et ambitieuse, la gestion des eaux pluviales respecte les préconisations nationales qui visent à gérer la goutte d'eau au plus près d'où elle tombe dans l'écoquartier. Le principe est celui d'une gestion des eaux pluviales par infiltration dans le sol. Cette infiltration sera majoritairement faite dans les espaces paysagers, mais également par le biais de matériaux poreux de type enrobés drainants et des chaussées réservoirs.



© Droits réservés